

COMMUNE DE MONTPOTHIER
COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 15 SEPTEMBRE 2020

-.-.-.-.-

L'an deux mil vingt, le quinze septembre le Conseil Municipal, convoqué le huit septembre deux mil vingt, s'est réuni à dix-neuf heures au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur CORNAZ César, Maire.

Présents : MM CORNAZ, GAILLARD, BAULIN, NICOLAS, DELOR, MARGOTTEAU, MERRIOT, HURY, THOMAS, DIARD

Absente excusée : Mme MOREAUX

Absents : néant

Ouverture de la séance à 19 h 15.

Monsieur le Maire déclare la séance du Conseil Municipal ouverte et fait procéder à l'appel.
Il dit que le quorum est atteint.

Désignation d'un secrétaire de séance : Mme BAULIN Annie

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 24 JUILLET 2020

Monsieur le Maire demande s'il y a des remarques.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 24 Juillet 2020.

2020-29 TRAVAUX SAUVEGARDE DE L'EGLISE 2EME TRANCHE : APPROBATION DU PROJET-ADOPTION DU PLAN DE FINANCEMENT-DEMANDE DE SUBVENTIONS

Monsieur le Maire rappelle l'engagement du Conseil Municipal à poursuivre les travaux de sauvegarde de l'église. A cet effet, une opération d'investissement a été programmée lors du vote du budget 2020.

Les travaux concernent :

1° la reprise des étanchéités dans les maçonneries des murs intérieurs et dans les enduits intérieurs en intrados des voûtes de la croisée du transept et du bras de transept Nord,

2° la mise en place d'un dispositif d'étaieiment voûte croisée du transept de l'église.

Le coût de ces travaux est estimé à 39 967.78 € HT, soit 47 961.34 € TTC selon 2 devis présentés :

LOTS	ENTREPRISES	TRAVAUX	MONTANT DES TRAVAUX HT
Charpente Menuiserie Etaiemnts	Menuisier d'Antan	Platelage et renforts pour voûte avant chœur et déplacements des étaieiments vers croisée du transept	14 998.00 €
Etanchéités maçonneries intérieures couvremnt	Trad10Toric	Etanchéités et reprise sur voûte Croisée transept chapelle Nord	24 969.78 €
TOTAL			39 967.78 €

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de se prononcer étant entendu que le caractère d'urgence de ces travaux est avéré.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des devis et subventions possibles, à l'unanimité :

1° Décide de réaliser en 2020-2021 les travaux de l'église tels que décrits ci-dessus et retient les entreprises précitées pour un montant de 39 967.78 € HT, soit 47 961.34 € TTC.

2° Approuve le plan de financement suivant :

- DSIL 30 %	11 990.33 €
- DETR 20 %	7 993.56 €
- Dépt 23 %	9 192.59 €
- Autofinancement :	
- HT	10 791.30 €
-TVA	7 993.56 €
TOTAL TTC	47 961.34 €

3° Sollicite les subventions précitées.

4° Charge Monsieur le Maire de l'instruction du dossier, des demandes de subvention s'y rattachant et l'autorise à signer tous les documents nécessaires à ce dossier.

**2020-30 TRAVAUX CIMETIERE : FOURNITURE ET POSE DE 2 PORTAILS EN BOIS
- ACCEPTATION DE DEVIS**

Monsieur le Maire a pu constater la dégradation avancée de la porte de la remise du cimetière. Il serait également opportun de fermer le préau du cimetière par un bardage et une porte.

Il a donc consulté trois entreprises pour l'ensemble de cette opération dont le chiffrage est détaillé comme suit :

-LOMBARD Régis- 10 Montpothier	: 2 100.00 € HT (TVA non applicable)
-MITY-77 Beauchery St Martin	: 1 006.58 € HT
-ADENIN-BEHAR 51 St Just-Sauvage	: 141.00 € HT

TOTAL	3 247.58 € HT-3 477.10 € TTC
--------------	-------------------------------------

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

1°DECIDE d'attribuer le marché aux entreprises et charge Monsieur le Maire de signer les devis correspondants.

2° DIT que la dépense sera imputée au compte 2116 opération 165 du budget en cours.

**2020-31 TRAVAUX BUREAU MAIRE ET ADJOINTS : ADOPTION DU PROJET ET
DU PLAN DE FINANCEMENT-DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR**
Comme cela avait été évoqué précédemment lors de la préparation du budget, Monsieur le Maire et ses Adjointes ne disposent pas d'un bureau propre à l'exercice de leurs fonctions.

Ce local, nécessaire dans le contexte sanitaire actuel, permettrait d'améliorer considérablement la qualité du service public.

M. le Maire présente le descriptif des travaux dont l'estimation produite par l'entreprise DECORENOV de Villenauxe-la-Grande (Aube) s'élève à 9 754.40 € HT soit 11 705.28 € TTC. Considérant que ce local n'existe pas et qu'il conviendrait de le créer, M. le Maire propose de constituer un dossier de subvention au titre de la DETR au taux de 40 % dès que la circulaire sera parue pour les investissements 2021.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

1° ACCEPTE les devis de l'entreprise DECORENOV pour 9 754.40 € HT soit 11 705.28 € TTC.

2° APPROUVE le plan de financement suivant :

- DETR 40 % : 3 901.76 €
- Autofinancement :
 - HT : 5 853.24 €
 - TVA : 1 950.28 €

TOTAL TTC 11 705.28 €

3° CHARGE Monsieur le Maire de constituer le dossier de subvention dès la parution de la circulaire.

2020-32 DEMANDE DE RENOUELEMENT DE L'AIDE ACCORDEE AUX FAMILLES POUR L'ACHAT DES FOURNITURES SCOLAIRES DES ENFANTS FREQUENTANT LE COLLEGE JEAN-JAURES DE NOGENT SUR SEINE

Comme chaque année, l'association de parents d'élèves effectue des achats de fournitures scolaires pour les collégiens et demande à nouveau le soutien du Conseil Municipal.

Le montant individualisé par niveau et par option oscille cette année entre 19.55 € et 24.30 €.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur la poursuite ou non de cette prise en charge.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'octroyer à nouveau l'aide aux familles jusqu'à nouvel ordre.

2020-33 POURSUITE DU REMBOURSEMENT DES FRAIS DE TRANSPORTS SCOLAIRES AUX FAMILLES

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que les frais de transports scolaires des enfants sont remboursés par la commune sur décision prise par l'assemblée en 2010.

Compte tenu de l'installation du nouveau Conseil Municipal, une délibération s'avère nécessaire pour reconduire ou non cette décision.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte le principe du remboursement aux familles sur présentation d'une attestation de paiement et d'un relevé d'identité bancaire.

Cette décision se poursuivra chaque année, sauf décision contraire de sa part.

2020-34 DECISIONS PRISES DANS LE CADRE DES DELEGATIONS CONSENTIES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur le Maire en rend compte :

Objet	Fournisseur ou débiteur	Montant TTC	Imput.budgétaire 2020
Le 08/09/2020 : signature devis pour travaux charpente lavoir	MITY Beauchery St Martin (77)	1 856.17 €	Cpte 2131 op 156

QUESTIONS DIVERSES

- Grande Rue : à la demande des habitants, une réunion a été organisée avec le Service Local d'Aménagement (SLA) afin de proposer un aménagement de nature à limiter la vitesse. Le responsable du SLA est en charge du dossier qui sera ultérieurement présenté à l'assemblée.
- Projet éolien : Monsieur le Maire a été dernièrement contacté pour l'implantation d'éoliennes. L'assemblée, à la majorité, accepte qu'une étude soit engagée sur une éventuelle faisabilité du projet.

La séance est levée à 20 H 00.

Montpothier, le 16 Septembre 2020

Le Maire,



César CORNAZ